

IMMOBILISATION DU BOEING 787-8, F-OLRC, D’AIR AUSTRAL

VERS UNE STABILISATION DU PROGRAMME DES VOLS D’AIR AUSTRAL POUR LE MOIS D’AOÛT 2019

Après une phase de montée en puissance de son programme de remplacement, Air Austral se dirige aujourd’hui vers une stabilisation de son programme des vols pour le mois d’août 2019. Les compagnies Aigle Azur et Wamos Air, affrétées par la compagnie pour pallier à l’immobilisation de son Boeing 787-8, immatriculé F-OLRC, ont aujourd’hui pris leur rythme de croisière.

Les contraintes d’exploitation de l’aéroport de Dzaoudzi qui concernent principalement les compagnies affrétées opérant sur les liaisons de et vers Mayotte, conduisent Air Austral à procéder à des ajustements :

- **Sur son réseau Long-Courrier : seule la ligne MAYOTTE<>PARIS est concernée.** Sur les sept fréquences hebdomadaires programmées et maintenues par Air Austral entre Mayotte et Paris pour le mois d’août :
 - 2 seront effectuées au moyen du deuxième Boeing 787-8 de la compagnie, le F-OLRB, les mardis et vendredis dans le sens Mayotte>Paris et les mercredis et vendredis dans le sens Paris > Mayotte
 - Les 5 restantes seront réparties entre les deux compagnies affrétées.
 - L’A330-200 de la compagnie française AIGLE AZUR configuré en bi-classe (287 sièges, dont 19 sièges business), effectuera 3 fréquences Mayotte<>Paris avec une escale technique à Dar es Salam en TANZANIE. Ces vols seront effectués les lundis, mercredis et dimanches dans le sens Mayotte > Paris et les mardis, samedis et dimanches dans le sens Paris > Mayotte.
 - L’A330-200 de la compagnie espagnole Wamos Air qui dispose de 266 sièges, incluant 24 sièges business, effectuera 2 fréquences Mayotte<>Paris avec une escale technique prévue à ar es Salam en TANZANIE. Ces vols seront effectués les jeudis et dimanches dans le sens Mayotte > Paris et les vendredis et lundis dans le sens Paris > Mayotte. Celui-ci permettra également à la compagnie Air Austral d’assurer sur la période d’immobilisation de son B787 et, en complément du reste de sa flotte, des opérations sur la ligne Réunion<>Bangkok et Réunion <> Mayotte.

Pour mémoire : si les compagnies affrétées ont suivi un programme de formation pour leur permettre d’atterrir sur la piste courte de l’aéroport de Pamandzi, celles-ci ne disposent pas d’autorisation pour atterrir de nuit. A ce jour, seule la compagnie Air Austral, du fait de son expérience et de la formation de ses équipages, dispose de l’approbation de la Direction Générale de l’Aviation Civile de l’océan Indien pour exploiter la piste de l’aéroport de Dzaoudzi pour des atterrissages de nuit.

- **Sur son réseau Moyen-Courrier** : Le programme des vols Long-Courrier annoncé ci-dessus a conduit Air Austral à procéder à certains ajustements sur son réseau régional sur les lignes :
 - **Mayotte<>Réunion, Réunion<>Johannesburg, Réunion<>Tananarive et Réunion<>Chennai**, du fait du redéploiement de ses appareils de type Boeing 737-800
 - **Bangkok > Réunion**, afin de permettre à la compagnie Wamos Air de continuer son programme des vols vers Mayotte et de pouvoir atterrir sur l’aéroport de Dzaoudzi avant la nuit aéronautique. Le vol Bangkok > Réunion sera ainsi avancé de 50 minutes.

La compagnie Air Austral continue ainsi, et malgré ces circonstances extraordinaires, à déployer tous ses efforts pour limiter les perturbations sur ses lignes et trouver les meilleures solutions de transport. La compagnie regrette vivement ces désagréments et tient à présenter ses excuses à sa clientèle pour la gêne occasionnée.

Pour rappel :

En raison des problématiques de moteurs Rolls Royce rencontrées au niveau mondial, Air Austral a du immobiliser sans délais un de ses Boeing 787-8. Les lignes de et vers Mayotte sont particulièrement concernées par l'arrêt de cet appareil. Pour être en mesure sur ces liaisons, de proposer un programme de remplacement, la compagnie a notamment contractualisé le 13 juin dernier, l'affrètement de deux appareils A330-200, appartenant respectivement aux compagnies aériennes AIGLE AZUR et WAMOS. Ces appareils viennent en complément de la flotte d'Air Austral, et ont vocation à opérer en particulier sur les liaisons MAYOTTE-PARIS.

Le détail des modifications du programme des vols est à retrouver sur le site internet de la compagnie www.air-austral.com

